



USR-CGT 18
8 Place Malus
18000 BOURGES

- **GEL ET BAISSÉ DES PENSIONS** ⇒ **NON**
➤ **LA CSG ET SA HAUSSE** ⇒ **NON**
C'EST L'AUGMENTATION DES RETRAITES
QU'IL FAUT GAGNER !

Au 1^{er} janvier 2018, la CSG a augmenté de 1,7 %.

Une augmentation de 25 % (6,6 à 8,3) pour la plupart des retraités(es) provoquant UNE BAISSÉ NETTE DES PENSIONS DE PLUSIEURS CENTAINES D'EUROS PAR AN (voir tableau).

Pour MACRON, son premier ministre et ses députés godillots, un retraité aisé est celui ou celle qui touche 1.200 € par mois.

Mais, la base de 1.200 € c'est pour une personne seule car pour un couple ce sera 1.837 € ce qui veut dire qu'un couple retraités ayant chacun une pension de 950 €, bien loin des 1.200 € chacun, subira cette augmentation.

Exemples pour un retraité seul

Retraite nette	Retraite Brute	Retenue à 6,6 %	Retenue à 8,3 %	Différence	Par an
1.100 €	1.200 €	79 €	99 €	+ 20 €	+ 244 €
2.000 €	2.182 €	144 €	181 €	+ 37 €	+ 445 €

Exemples pour un couple (les chiffres sont l'addition pour 2 retraités)

1.700 €	1.854 €	122 €	153 €	+ 31 €	+ 378 €
3.200 €	3.491 €	230 €	289 €	+ 50 €	+ 717 €

Dix millions de retraités(es) subissent l'augmentation alors que les pensions de base et complémentaires sont gelées depuis 4 ans et que depuis 2013 une nouvelle contribution sociale de 0,3 %, la CASA, est prélevée pour paraît-il financer la perte d'autonomie et la dépendance.

MACRON refuse d'augmenter les retraites de base en 2018 et les retraites complémentaires sont bloquées peut-être pour longtemps par les accords entre MEDEF et Syndicats (sauf CGT et FO) conclus en 2015 et 2017.

Pire l'accord de novembre 2017 peut apporter, pour les années qui viennent, une BAISSÉ DU NIVEAU DES PENSIONS de 9 % cela est sans précédent et inacceptable.

Ce sont aussi les augmentations tous azimuts :

Mutuelles, assurances, gaz, carburants, autoroutes, timbres, contraventions, parkings, maisons de retraite, forfait hospitalier, loyers habitations, etc, etc...

Depuis 1987, l'augmentation des retraites a été désindexée du salaire moyen pour être indexée sur l'indice INSEE des prix à la consommation qui ne mesure pas le COÛT REEL DE LA VIE, la Direction de l'INSEE, elle-même, le reconnaissant !

Le MANQUE SUR LES RETRAITES EST EGAL A 20 % et la **pauvreté gagne du terrain y compris chez les RETRAITÉS.**

L'observatoire national de la PAUVRETE et de l'Exclusion sociale évalue à **1.570 € par mois le montant du revenu nécessaire à une personne seule pour vivre, alors que la pension moyenne (net mensuel), tous régimes confondus, est de 1.190 €.**

Et MACRON par la voix de son ministre LE MAIRE essaie de culpabiliser les RETRAITÉS en les accusant de ne pas être solidaires des actifs ; les RETRAITÉS VONT PAYER A LA PLACE DES PATRONS.

Car ceux-ci, après l'exonération déjà établie des cotisations sur le SMIC, vont voir la transformation du CICE (Crédit Impôts Compétitivité Emploi) à partir du 1^{er} janvier 2019 en BAISSÉ PERENNE DES COTISATIONS dites PATRONALES à hauteur de 6 % pour les rémunérations inférieures à 2,5 fois le SMIC (3.746 €) soit un cadeau de 25 milliards d'€uros.

Autrement dit ce n'est rien d'autre qu'une nouvelle baisse des salaires étant donné que la cotisation est du SALAIRE SOCIALISÉ qui finance précisément les retraites du régime général.

La suppression de l'ISF pour les patrimoines boursiers et la mise en place d'une taxation plafonnée à 30 % pour l'imposition des dividendes représentent 4,5 milliards d'euros de cadeaux pour les plus fortunés. **Ceux-ci (une quarantaine) ont vu leur fortune grimper de 21 % en 2017 atteignant au total 245 milliards.**

Et puis, les ACTIONNAIRES des sociétés du CAC 40 ont reçu plus de 540 milliards d'euros au cours des dernières années.

Aussi MACRON et son Conseil d'Administration devraient avoir HONTE de s'en prendre aux RETRAITÉS(ES).

Mais leur discours idéologique de concert avec le patronat est : que pour améliorer la situation économique il faut favoriser le développement des MARCHÉS FINANCIERS.

Or la part de l'industrie dans l'emploi total a chuté de 18 % en 1987 à 10 % en 2017.

Le chômage réel est toujours à plus de 6 millions, la précarité est en hausse de 8,2 %.

Conclusion, les RICHES sont de plus en plus riches cela aux dépens des salariés ACTIFS et RETRAITÉS.

LA RETRAITE N'EST PAS UNE ALLOCATION SOCIALE
NI UNE VARIABLE D'AJUSTEMENT MAIS UN DROIT ACQUIS PAR LE TRAVAIL

AUSSI LA CGT REVENDIQUE :

- L'augmentation des retraites de 300 € par mois
- La suppression des 1,7 % de CSG appliqués au 1^{er} janvier 2018 et la transformation de la CSG existant auparavant en cotisation patronale sur les salaires versée à la Sécurité Sociale
- La sauvegarde de la Sécurité Sociale, institution vitale pour le système de retraites, les hôpitaux et EHPAD publics et la santé.

ALORS LE 15 MARS PARTOUT EN FRANCE
TOUS ET TOUTES, CLAMONS NOTRE RESOLUTION
A FAIRE ABOUTIR LES REVENDIICATIONS

CELA A L'APPEL DES ORGANISATIONS SYNDICALES DE RETRAITES (sauf la CFDT)

LIEUX ET HEURES DES RASSEMBLEMENTS :

JEUDI 15 MARS 2018 :

<u>BOURGES</u>	10 h 30	Ilot Victor Hugo
<u>VIERZON</u>	10 h 30	Sous-préfecture
<u>ST-AMAND</u>	10 h 30	Place de la République
<u>ST-FLORENT</u>	10 h 30	Place de la République

Bourges, le 16 février 2018



Bulletin de contact ou d'adhésion à la CGT

Nom – Prénom :

Adresse :

Tél. : E.mail :

Bulletin à retourner à l'Union Syndicale des Retraités CGT du Cher – 8 Place Malus – 18000 BOURGES